

La vie de la collectivité

.....

RÉGINÉA EXPRESS

Bienvenue sur ce nouveau support d'information édité par la Commune d'Erquy, et diffusé un vendredi sur deux. Disponible sur le site web de la ville au format numérique, il est également distribué sous forme imprimée dans des points spécifiques de la ville : Mairie, Office de Tourisme, Le Blé en Herbe, ... Il sera également et progressivement, distribué auprès de commerçants partenaires. Pour en faire la demande, merci de contacter par courriel : reginea@erquy.bzh

.....

NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE



Coup de neuf sur la communication de la ville d'Erquy. Les élus ont adopté une nouvelle identité visuelle aux déclinaisons phare-amineuses.

Fruit d'un processus stratégique d'élaboration partagée, sous la conduite de l'adjoint à l'attractivité et vie de la cité, Léo Pouget,

la nouvelle identité visuelle a été pensée pour donner un « air de fraîcheur » à la communication de la ville.

Des couleurs symboliques ont été retenues, le bleu s'inspire de la mer et le corail du produit phare d'Erquy : la coquille Saint-Jacques. Également connue pour son phare, la ville l'a mis à l'honneur dans les déclinaisons de son logo. À l'instar de son foyer de lumière, Erquy se veut chaleureuse, rassurante et accueillante. Une destination résidentielle et touristique tournée vers la mer qui n'attend plus que vous.

Cette nouvelle identité visuelle est une évolution nécessaire de l'image d'Erquy, afin de mieux correspondre à la dynamique actuelle de la ville. En prenant appui sur l'expérience de l'existant, ce nouveau graphisme réunit symbole et sobriété, tout en étant résolument inscrit dans la modernité.

Le déploiement de cette nouvelle identité visuelle s'applique dès à présent à l'ensemble des outils de communication de la ville. Pour suivre cette dynamique de sobriété et fonctionnalité, un nouveau site internet sera en ligne en 2023.

Vous pouvez désormais devenir ambassadeur de nos couleurs grâce au kit de communication disponible sur notre site :

<https://www.ville-erquy.com/kit-communication>

.....

RECYCLAGE DES SAPINS DE NOËL

La Commune d'Erquy propose aux Réginéens de procéder au recyclage des sapins de Noël. Un espace est réservé pour les recueillir et est à la disposition de tous sur le parking du Boulo-drome rue de l'Horizon Bleu. Cette récupération des sapins durera **jusqu'au 17 janvier**. Les sapins seront broyés et les copeaux ainsi créés (broyat) seront à la disposition des habitants **à partir du 19 janvier** qui pourront se servir jusqu'à la fin janvier.

.....

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi **26 janvier**, salle des fêtes, à 20h00. Le conseil municipal se réunit pour délibérer des affaires de la commune. Les réunions sont publiques. La salle des séances est ouverte à toute personne, sans restriction. Le public doit s'abstenir de toute intervention ou manifestation. La séance est retransmise en direct, accessible à partir de la page : www.youtube.com/erquybretagne

Imprimeur gérant : Henri LABBÉ, Maire d'Erquy.

Mairie d'Erquy - 11 square Hôtel de Ville - 22430 ERQUY - 02 96 63 64 64 - www.ville-erquy.com.

Réginéa EXPRESS est une feuille d'information municipale éditée par la Commune d'Erquy un vendredi sur deux. Elle est diffusée sur le site web de la ville (www.ville-erquy.com/publications), par e-mailing (inscription par courriel à reginea@erquy.bzh), sur les réseaux sociaux et disponible en version imprimée à l'accueil de la Mairie, à la bibliothèque municipale Le Blé en Herbe, à l'Office de tourisme et dans quelques points partenaires d'Erquy.

Pour être publiés, les annonces et les communiqués doivent nous parvenir au plus tard le vendredi précédant la parution, en précisant vos coordonnées complètes (non publiées) : reginea@erquy.bzh.

Communiqués

FIBRE OPTIQUE

Maintenant que la fibre est disponible en commercialisation sur une partie de la commune, voici la procédure à suivre pour déclarer un éventuel incident, pour les particuliers :

<https://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/signaler>

Les déploiements en aérien utilisent à 99,9 % les infrastructures Orange ou Enedis. Des incidents peuvent arriver (même si la fibre n'est pas encore en service), notamment pendant l'hiver, et il est nécessaire de continuer à prévenir ces deux concessionnaires. Deux cas de figures sont possibles :

1. Si les travaux sont réceptionnés et que la fibre est commercialisée sur la zone concernée, THD Bretagne se chargera, après que vous ayez déclaré l'incident, de prévenir Enedis si le problème vient de leur poteau ;
2. Par contre, si la réception n'est pas faite, il est nécessaire de les prévenir. Pour cela, pour les Côtes d'Armor, il faut composer le **09 726 750 22**.

Pour tous vos soucis de fibre, vous pouvez également mettre en copie Mégalis via cette adresse :

bthd-caff-22@megalys.bretagne.bzh

Si la fibre venait à être coupée, le risque principal en dehors du câble lui-même (chute lié au câble ...) est le signal lumineux qui peut sortir des fibres optiques. Ce signal présente un danger pour l'œil, il est primordial de ne pas le diriger vers les yeux.

ÉCOLE DES MOUSSES



Ouverte aux jeunes français de 16 à 18 ans, l'École des mousses est pour ceux qui ont envie de s'engager tôt dans la marine. Elle offre à ces jeunes un cadre de vie et une initiation rigoureuse au métier de marin militaire, pour en faire des matelots aptes à vivre et travailler en équipage sur des bâtiments de combat, des sous-marins, des bases de l'aéronautique navale ou des unités de fusiliers marins.

Ils apprennent le métier de marin tout en consolidant leurs acquis scolaires, dans la perspective d'une carrière longue au sein de la Marine.

Les plus :

- Scolarité gratuite et hors du commun ;
- Sous statut militaire ;
- Port de l'uniforme ;
- Nourris et logés gratuitement (internat) ;
- Billets de train à tarif préférentiel ;
- Prime mensuelle d'environ 80 euros net de septembre à décembre, puis 250 euros à compter du mois de janvier.

Pour postuler

- Niveau d'études : 3^{ème} ou 2^{nde} ;
- Être de nationalité française ;
- Être âgé de 16 à moins de 18 ans au 1^{er} septembre de l'année d'entrée ;
- Être physiquement et médicalement apte ;
- Savoir nager ;
- Avoir l'accord parental (sauf pour les mineurs émancipés).

Renseignements

Cirfa de Saint Briec

02 96 01 58 19

INFO PÊCHE

L'arrêté préfectoral réglementant la pêche en eau douce sur le territoire des Côtes d'Armor pour l'année 2023 est publié.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site web de la ville : www.ville-erquy.com/info-peche

ECOWATT

Comme une météo de l'électricité, Ecowatt qualifie le niveau de consommation des Français. Des signaux clairs guident le consommateur pour adopter les bons gestes et assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

3 signaux sont émis tout au long de l'hiver par Ecowatt :

- **Signal vert** : pas d'alerte.
- **Signal orange** : le système électrique est tendu. Les gestes d'économie d'électricité sont les bienvenus.
- **Signal rouge** : le système électrique est très tendu. Les gestes d'économie d'électricité sont indispensables pour éviter ou réduire les coupures d'électricité.

En cas de signal orange ou rouge, l'objectif est d'adopter des gestes simples pour réduire notre consommation entre 8h et 13h et entre 18h et 20h. Par exemple, si tous les foyers français chauffés à l'électricité baissent la température d'un degré en moyenne, cela permet d'économiser 1,3 gigawatt (GW) pendant la pointe du matin, soit la consommation d'une ville comme Marseille.

www.monecowatt.fr

Associations

.....

ÎLOT SAINT-MICHEL : HORAIRES DE PASSAGE

Chaque année, l'association Les Amis de la Chapelle Saint-Michel publie les horaires de passage pour se rendre sur l'îlot Saint-Michel et la chapelle Saint-Michel.

Ils sont disponibles au téléchargement sur le site de la ville et à l'Office de Tourisme.

.....

TÉLÉDÉCLARATION DES MANIFESTATIONS SPORTIVES

Le Ministère des Sports et le Ministère de l'Intérieur ont lancé le déploiement d'un Système d'Information sur les Manifestations Sportives (SIMS) ayant pour objet la dématérialisation de la procédure de déclaration d'autorisation des manifestations sportives se déroulant sur la voie publique et/ou comportant la participation de véhicules terrestres à moteur.

Cinq types de manifestations sportives répondant aux dispositions des articles R 331-6 et R 331-20 du code du sport sont prises en charge au travers de l'application SIMS :

- les manifestations se déroulant en partie ou totalité sur une voie publique ou ouverte à la circulation publique ou sur ses dépendances sans véhicules terrestres à moteur et sans classement et chronométrage (ex : randonnées pédestres, cyclotourisme...) comportant plus de 100 participants ;
- les épreuves, courses et compétitions sans véhicules terrestres à moteur se déroulant en partie ou totalité sur une voie publique ou ouverte à la circulation publique ou sur ses dépendances (ex : courses cyclistes, marathons...);
- les manifestations se déroulant sur des circuits permanents homologués et comportant la participation de véhicules terrestres à moteur

(ex : compétitions de karting ...);

- les concentrations de plus de 50 véhicules terrestres à moteur se déroulant en partie ou totalité sur une voie publique ou ouverte à la circulation publique ou sur ses dépendances dans le respect du Code de la route ;
- les manifestations comportant la participation de véhicules terrestres à moteur se déroulant en partie ou totalité sur une voie publique ou ouverte à la circulation publique ou sur ses dépendances ou sur circuits temporaires (rallyes...).

La plateforme SIMS sera opérationnelle dans notre département au 1^{er} janvier 2023. À compter de cette date, les organisateurs devront transmettre en préfecture et sous-préfectures leur dossier de déclaration ou d'autorisation par voie dématérialisée et exclusivement au moyen de ce nouvel outil.

www.manifestationsportive.fr

Agenda

.....

LE TEMPS DES HISTOIRES



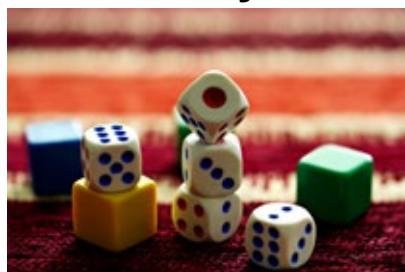
Annie, Arlette, Françoise et Hélène, bénévoles de Lire et Faire Lire, se relaient pour lire des histoires aux enfants : des rencontres pour partager le plaisir de lire, de rêver, d'imaginer ...

Samedi 14 et 21 janvier à 11h15. Pour les enfants de 4 à 7

ans, gratuit, inscription recommandée.

.....

LE TEMPS DES JEUX



Les rendez-vous du jeu de société à la bibliothèque ! Il est désormais possible d'emprunter des jeux lors des rencontres du mercredi. Les inscriptions se feront sur place auprès de l'animatrice de

Lamballe Terre et Mer, au tarif annuel de 22 € par famille (gratuité pour les bénéficiaires des minima sociaux).

Samedi 14 janvier de 15h00 à 17h00 et **mercredi 18 janvier** de 11h00 à 12h15. Gratuit, sur inscription.

.....

NUITS DE LA LECTURE : ÉCRITURE & JEUX LITTÉRAIRES

A l'occasion des Nuits de la Lecture, nous vous proposons un atelier qui mêlera jeux littéraires et propositions d'écriture. Une rencontre ouverte à tous pour jouer avec la langue, écrire en s'amusant, retrouver les

classiques ... Se laisser surprendre et passer un moment chaleureux autour des romans.
Jeudi 19 janvier de 14h00 à 16h30. Gratuit, sur inscription.

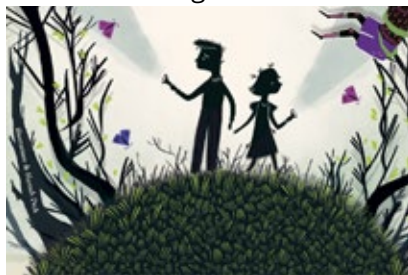


Salle art & essai
 1A rue du Chemin Vert - 22430 ERQUY
 02 96 63 67 96
armor-cine-erquy.blogspot.fr

.....

ESCAPE GAME : MONSTRES EN CAVALE !

A l'occasion des **Nuits de la Lecture**, la bibliothèque organise un escape game pour les enfants de 9 à 12 ans. Alerte ! Des créatures terrifiantes se sont échappées des livres. Les bibliothécaires ont besoin d'aide pour trouver les monstres responsables de ce désordre et les renvoyer dans leurs romans mais pour cela, il va falloir résoudre des énigmes !



Vendredi 20 janvier de 19h00 à 20h00. Animation gratuite, sur réservation.

.....

NUITS DE LA LECTURE : RUE DE LA GARE, CONTE PAR VASSILI OLLIVRO



Le tacot, le tortillard, le brûle talus, autant de noms qui ont été donnés aux petits trains qui sillonnaient le pays pendant la première moitié du XX^{ème} siècle. Ferdinand est fasciné par ce

Vendredi 13 janvier	20h30	Le tourbillon de la vie
Samedi 14 janvier	20h30	Saint Omer
Dimanche 15 janvier	15h00	Wihplash et concert Dominique Babillotte
	14h30	Peuple du froid Dans le cadre de la programmation «Le cercle des voyageurs»
Lundi 16 janvier	20h30	Aucun ours vost
Vendredi 20 janvier	20h30	Chœur de Rockers
Samedi 21 janvier	20h30	La passagère
Dimanche 22 janvier	17h00	Chœur de Rockers
Lundi 23 janvier	20h30	Sous les figes vost

train qui passe devant chez lui. Le jour de ses six ans il demande à son père de tout lui expliquer sur le train, mais pour toute réponse, celui-ci marmonne qu'il comprendra quand il sera plus grand. Dès lors, Ferdinand cherchera par lui-même (et avec l'aide de quelques amis) les réponses à ses questions.

Samedi 21 janvier à 17h30. Spectacle tout public dès 10 ans, gratuit sur réservation, bibliothèque municipale.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
 02 96 72 14 24
 1 Rue Guérinet
 22430 Erquy
bibliotheque.erquy.bzh

.....

LE CAS MARTIN PICHE



Martin Piche souffre d'ennui permanent... Son cas excite la curiosité de son psychiatre. La confrontation des deux hommes fait l'objet de cette comédie de Jacques Mougenot, mise en scène par Hervé Devolder (Molière 2019 pour Chance !). Les situations comiques s'y enchaînent, de l'insolite au burlesque, de l'absurde au désopilant. Ici, point d'amants dans le placard, mais une joute subtile et malicieuse entre réalité et fiction. Succès au festival d'Avignon et à Paris, Le cas Martin Piche ne cesse de surprendre et d'étonner son monde, notamment avec un étourdissant coup de théâtre final.

Comédie de Jacques Mougenot

L'Ancre des mots

Dimanche **22 janvier**, à 17h00, plein tarif 20 €, tarif réduit 15 €, réservations Office de tourisme d'Erquy.

www.erquy-enscene.fr

Petites annonces

Cherchons sur Erquy employée de ménage, 2 heures par semaine en moyenne à l'année,

rémunération CESU. Tél. 06 29 93 62 76.